



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

Procédure d'inscription Candidat prenant en charge son stage

Formule A
du 7 au 18 juillet

Formule B
du 21 juillet au 1^{er} août

Formule C
du 7 juillet au 1^{er} août

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* en français.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'*université d'été – BELC 2014* est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des parcours et des modules.

CIEP Département langue française
Universités BELC
1, avenue Léon-Journault
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative
Moufida MABROUK
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62
Télécopie : 33 (0) 1 45 07 60 55
Courriel : mabrouk@ciep.fr

Chef de projet
Paul PETIT
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 57
Courriel : p.petit@ciep.fr

Les modules sont répartis dans 3 parcours professionnels : *Enseignement et formation, Ingénierie et formation de formateurs et Coopération et encadrement*. Pour être validée, l'inscription doit comprendre trois modules minimum obligatoires. Outre l'assiduité à ces modules, les participants devront assister au cycle des conférences organisées pendant la formation. Un quatrième module peut être sélectionné ainsi que des ateliers « hors parcours ».

Le programme et les contenus des parcours et modules sont consultables sur le site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014>

Date limite de réception des dossiers de candidature : 16 juin 2014

Les participants peuvent changer leur inscription jusqu'au **23 juin 2014**, après cette date aucun changement ne sera permis.



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

Inscription par courrier

Le dossier de candidature est à adresser au CIEP et doit comprendre :

La fiche de candidature (à télécharger à partir du site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014>)

Un CV

Une lettre de motivation

Un chèque ou un justificatif de paiement (ordre de transfert ou de virement / relevé de compte bancaire prouvant l'opération / un récépissé du mandat), à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

Inscription en ligne

La procédure à suivre est sur le site <http://www.ciep.fr/belc/ete-2014> .

Le CIEP examinera le dossier de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu.

TARIFS - FORMATION

Formule A	du 7 au 18 juillet	775 euros
Formule B	du 21 juillet au 1 ^{er} août	775 euros
Formule C	du 7 juillet au 1 ^{er} août	1224 euros

TARIFS – HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Possibilité d'hébergement et de restauration sur le campus de l'Université de Nantes.

Formule A ou B, deux semaines au choix :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 19 juillet (départ le matin)

dimanche 20 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement seul : 192,94 €

Forfait restauration 3 repas (déjeuner, déjeuner et dîner) : 332,21 €

Forfait restauration 2 repas (déjeuner et dîner) : 270,86 €

Forfait restauration 1 repas (déjeuner) : 135,42 €

Formule C, quatre semaines :

dimanche 6 juillet (arrivée l'après-midi) - samedi 2 août (départ le matin)

Forfait hébergement seul : 327,16 €

Forfait restauration 3 repas (déjeuner, déjeuner et dîner) : 664,35 €

Forfait restauration 2 repas (déjeuner et dîner) : 541,74 €

Forfait restauration 1 repas (déjeuner) : 270,86 €

Les horaires de la restauration sont les suivants :



Petit-déjeuner : 7h30 – 9h00

Déjeuner : 12h00 – 14h00

Dîner : 19h30 – 21h00

Aucune dérogation n'est possible.



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION, D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Le règlement doit se faire au moment de l'inscription, en euros exclusivement.

TYPES DE PAIEMENT

Païement par chèque à l'ordre de l'agent comptable du CIEP

Païement par virement et virement international

Le paiement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous :

Trésorerie Générale de Versailles
16 Avenue de Saint-Cloud
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire – RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Domiciliation
TPVERSAILLES TRESOR GALE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte

**CENTRE INTERNATIONAL ÉTUDES PÉDAGOGIQUES
1 RUE LÉON JOURNAULT
F-92318 SÈVRES**

Les frais bancaires sont à la charge du candidat. Il est nécessaire de le préciser à l'établissement bancaire au moment de l'opération.

Par mandat ou mandat international

Le mandat doit être établi à l'ordre de l'agent comptable du CIEP.

Païement par carte bleue

Ce mode de paiement ne concerne que les candidats s'inscrivant en ligne. Cette opération s'effectue au cours de l'inscription sur le site : <http://www3.ciep.fr/LF/belc1/ete/>

RÈGLEMENT DES FRAIS DES SORTIES CULTURELLES

L'inscription aux activités et le règlement des frais correspondants se font au bureau des activités culturelles en espèces (en euros exclusivement).



Université d'été – BELC 2014, les métiers du français dans le monde

ANNULATION ET DESISTEMENT

Pour tout désistement formulé par écrit avant le **23 juin 2014**, concernant la formation et/ou l'hébergement et/ou la restauration, le montant versé sera remboursé dans sa totalité. Le CIEP effectuera un virement sur présentation d'un RIB ou d'un RIP international.

Pour tout désistement signalé **après le 23 juin 2014**, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation est soumise à l'agrément préalable du chef de projet.

Avant le début de la formation, les stagiaires recevront une confirmation de l'inscription et une fiche de renseignements concernant l'arrivée à Nantes, à remplir et à renvoyer.

La personne dont la candidature n'a pas été retenue est informée par écrit et le montant versé est remboursé dans sa totalité.

ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, les stagiaires seront invités à remplir une évaluation concernant l'adéquation de la formation avec les objectifs décrits dans le programme ainsi que la qualité des animations.

CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat, reconnu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère des affaires étrangères et du développement international, est délivré aux participants ; il mentionne l'intitulé et le nombre d'heures effectuées dans les modules, les ateliers et les conférences suivis.